



Affaire 09-160426

Fiscalité Directe Locale – Vote des taux des impôts directs
2026

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **03 avril 2026** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **25**

Absents : 03

Procurations : 01

Total des votes : 26

Secrétaire de séance : Mhedi MAURER



LE MAIRE,

Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE-DES-PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 16 AVRIL
2026

L'an deux mille vingt-six le **SEIZE AVRIL** à **DIX-HUIT HEURES ET HUIT MINUTES** le Conseil municipal de La Plaine-des-Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS :

PAYET Johnny Maire
FAUSTIN Jean Yves 1^{er} adjoint
IGOUBE Sabine 2^{ème} adjointe
DAMOUR Jean Claude 3^{ème} adjoint
THIBURCE Héliette 4^{ème} adjointe
RIVIERE Alain 5^{ème} adjoint
DALLEAU Gina 6^{ème} adjointe
PAYET Mickael 7^{ème} adjoint
MOGALIA Mélissa 8^{ème} adjointe
ALBUFFY Sonia Conseillère Municipale
LEFLEM Bernard Conseiller Municipal
MAILLOT Béatrice Conseillère Municipale
JULIE Willy Conseiller Municipal
BERGAMME Henriette Conseillère Municipale
FONTAINE Wilfrid Conseiller Municipal
PROBST Emmanuelle Conseillère Municipale
LAURET Blandine Conseillère Municipale
JUSTINE Victorien Conseiller Municipal
PARIEL Myriam Conseillère Municipale
DIJOUX François Conseiller Municipal
BOYER Annie Claude Conseillère Municipale
MAURER Mhedi Conseiller Municipal
CANDASSAMY Emilie Conseillère Municipale
AZOR Frédéric Conseiller Municipal
BALASSY Reine Claude Conseillère Municipale

ABSENT(S) :

ARZAL Sophie Conseillère Municipale
JISTA Elian Conseiller Municipal
ROCHETAING Roselyne Conseillère Municipale

PROCURATION(S) :

FOSSY Bernard Conseiller Municipal à FAUSTIN
Jean Yves

Publicité faite le 23 avril 2026

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20260416-DCM09-160426-DE
Date de télétransmission : 21/04/2026
Date de réception préfecture : 21/04/2026

Affaire 09-160426

Fiscalité Directe Locale – Vote des taux des impôts directs 2026

Les délibérations relatives au vote des taxes directes locales doivent être notifiées aux services fiscaux avant le 30 avril de chaque année.

Il est proposé de reconduire les taux votés en 2025, comme suit :

	Taux 2025 pour (mémoire)	Taux à voter pour 2026
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	16,86 %	16,86 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	47,16 %	47,16 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	40,30 %	40,30 %

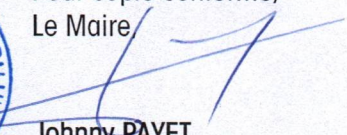
Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **VOTE** pour l'année 2026 le maintien des taux de fiscalité votés en 2025, soit les taux suivants des contributions directes locales :
 - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires = 16,86 %
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties = 47,16 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 40,30 %
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence l' élu délégué à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Le Maire


Johnny PAYET